

Alpes-Maritimes : la septuagénaire au visage tuméfié n'était pas la victime mais l'agresseuse

Ivre, la retraitée aurait asséné plusieurs coups de poing et de tête dans la vitrine du commerçant qu'elle accusait de l'avoir molestée, s'infligeant elle-même les blessures vues sur son visage.

Par **Le Figaro**

Publié il y a 11 heures,

Mis à jour il y a 10 heures



L'affaire a finalement été classée sans suite, a indiqué ce mercredi le parquet de Grasse à *20 Minutes*. *Sylvain Robin / OceanProd - stock.adobe.com*

Elle affirmait avoir été rouée de coups pour avoir pris en photo un snack qui ne respectait pas le couvre-feu. Le récit de la retraitée, dont la photo du visage tuméfié partagée par sa petite fille avait fait le tour des réseaux sociaux en début de semaine, a volé en éclats ce mercredi 27 janvier, ont constaté nos confrères de *20 Minutes*.

L'enquête de police menée par les agents du commissariat de Cagnes-sur-Mer, dans les Alpes-Maritimes, a révélé que c'est cette femme de 75 ans elle-même qui, en état d'ébriété, a agressé le restaurateur avec les plats qu'il proposait en livraison.

Entièrement dénudée sous un peignoir

Le gérant de l'établissement, qui n'avait rien à se reprocher dans la mesure où son restaurant fonctionnait grâce au service de livraison UberEats, a expliqué que l'ancienne fonctionnaire de la police nationale s'est présentée sans masque, «*fortement alcoolisée*» et «*entièrement dénudée sous un peignoir*», selon *20 Minutes*. D'après plusieurs déclarations convergentes, cette dernière se serait mise à prendre des photos avant de «*cracher copieusement*» sur le restaurateur et son épouse.

Après avoir donné un coup de pied dans l'entrejambe du commerçant, elle se serait dirigée vers la vitrine de l'établissement pour y asséner plusieurs coups de poing et de tête, «*s'occasionnant par là même, les blessures*» telles qu'observées sur son propre visage. Assez d'éléments pour permettre au parquet de Grasse de classer sans suite cette affaire, a confirmé à *20 Minutes* la procureure de la République, Fabienne Atzori.

» **À VOIR AUSSI** - Affaire Yuriy: d'où vient cet ensauvagement?